

# HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre électrique en Basse Tension

Formation recyclage

B1 (v)-B2(v)-B2v essais – BR – BC – BE essais /mesure / vérification

<u>Durée</u>	1,5 journée – 10 heures 30
<u>Objectif</u>	Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques. Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité. Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et autres documents associés. Rendre compte de ses activités.
<u>Public</u>	Tout public ayant les pré-requis et souhaitant renouveler son titre d'habilitation
<u>Pré-requis</u>	Avoir dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>• Différencier les grandeurs électriques, telles que le courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.</li><li>• Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects</li><li>• Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection, commande, etc)</li><li>• Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles</li></ul>

## PROGRAMME

**Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510, une partie Théorique et une partie PRATIQUE**

### THEORIE

Retour d'expériences  
Opération d'ordre électrique  
Les zones d'environnement  
Les symboles d'habilitation  
L'utilisation des matériels  
Les équipements de protection  
L'identification des ouvrages BT et HTA  
Les mesures de prévention  
La préparation d'une intervention  
La préparation des travaux  
La consignation  
Le respect des consignes de l'exploitant et instructions de sécurité  
La rédaction des documents  
La conduite à tenir en cas d'accident  
Les risques spécifiques à la haute tension

Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, équipement collectif et individuel)  
Vérification et utilisation des équipements de protection.

### **PRATIQUE**

Mise en pratique des acquis réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant

## Méthodes & moyens pédagogiques

<u>Animateur</u>	Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510
<u>Modalité</u>	présentiel
<u>Moyens pédagogiques</u>	Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique) – Livret pédagogique  <u>Sessions interentreprises</u> : mise à disposition d'une malette pédagogique, écran facial, gants isolants, VAT...
<u>Méthode pédagogique</u>	L'alternance équilibrée entre exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de mises en situation
<u>Support pédagogique</u>	Mémo format illustré
<u>Modalités d'évaluation des acquis</u>	<b>Epreuve théorique</b> finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs. Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM). L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses. <b>Epreuve pratique</b> , durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.  Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.
<u>Documents délivrés à l'employeur</u>	Avis et titre pré-rédigé. Attestation
<u>Validité du titre</u>	La validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans

